



**Actares**

Actionnariat  
pour une  
économie durable

**Rapport  
annuel  
2020**

## **Rapport annuel 2020: une année à nulle autre pareille**

**Pour Actares, le jubilé de ses 20 ans devait être aussi l'année de profonds changements. Ce but a été atteint, mais pas vraiment comme prévu. En même temps que la présidente se retirait, une nouvelle direction administrative d'Actares a dû assurer la manœuvre pour traverser la crise due au coronavirus. Quant aux assemblées générales (AG) des sociétés, Actares n'a pu exercer son influence qu'à distance.**

L'annulation de divers engagements et manifestations a marqué 2020 de son empreinte, et pas seulement chez Actares. Le cœur gros, nous avons dû renoncer aux manifestations prévues depuis longtemps pour notre jubilé, à Nyon et à Zurich, et l'AG de nos membres a eu lieu sous forme écrite. L'AG de Novartis en février a été la première, et la dernière, à laquelle Actares a pu participer, avant qu'une interdiction de réunion ait rendu impossible le déroulement en présence des actionnaires de toutes les autres.

Les groupes de travail d'Actares ont pourtant pu amener dans la discussion leurs questions critiques, et présenter au public leurs positions sur les rapports d'activité des entreprises de manière incisive, mais constructive, par des communiqués de presse et une présence sur les réseaux sociaux, et aussi dans certains cas à l'occasion de rencontres directes avec les directions des entreprises (détails pages suivantes).

### **Engagement actif**

Actares a reçu pour la saison 2019/2020 un total de 256 délégations de droits de vote, qu'elle a exercés auprès des sociétés. Comme chaque année, Actares a aussi en 2020 donné des recommandations de vote pour toutes les entreprises du SMI.

Actares avait prévu de participer physiquement aux AG de Roche, Novartis, Nestlé, LafargeHolcim, Credit Suisse, UBS, Swiss Re et Zurich. Une seule présence a été possible à l'AG de Novartis, qui a eu lieu avant le confinement.

Le temps ainsi disponible a pu être utilisé de manière différente, en particulier par un engagement dans le cadre de l'initiative pour des «entreprises responsables», activement soutenue par Actares. Au moyen d'un propre flyer, de l'insertion de témoignages sur son site et les réseaux sociaux, d'une campagne d'envoi de lettres de lecteurs, d'articles dans différents médias, d'encarts dans les magazines de partenaires et aussi d'annonces, nous avons mis l'accent sur l'urgence pour les entreprises d'assumer leurs responsabilités, et mis ainsi simultanément en valeur l'engagement d'Actares.

### **Changement dans la gestion**

En raison du coronavirus, les membres d'Actares n'ont malheureusement pas eu l'occasion de remercier personnellement la présidente sortante Veronika Hendry et la vice-présidente Doris Gerber pour leur travail. Le comité et le secrétariat ont pris congé d'elles dans un cadre restreint mais festif. Rolf Kurath, au nom du comité, a rendu hommage à leur travail et leur engagement. Elles n'ont en effet pas seulement mené des campagnes dans le concret, mais également conçu de nouvelles structures pour l'association, qui sont entrées en vigueur en 2020: réduction du nombre de membres du comité, actualisation des statuts et du règlement interne. Nous souhaitons à Vroni et Doris tout de bon pour le futur! Merci de tout cœur pour votre grand engagement au service d'Actares au cours des dernières années. Pour leur succéder ont été élus le 7 octobre Rolf Kurath (président) et Robert Jenefsky (vice-président), membres du comité déjà dans le passé. Lors de la dernière assemblée générale du 23 septembre, deux membres francophones ont été élues au comité, Caroline Boutillon-Duflot et Mariane Meyer. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et un plein succès dans leur collaboration au sein du comité.

Des changements ont aussi été apportés en 2020 au niveau administratif. Une codirection du secrétariat est assurée par Karin Landolt et Roger Saïd, un collaborateur d'Actares depuis plusieurs années. Ils assument ensemble la fonction de direction, succédant à Nicole Weydknecht, qui a quitté Actares au printemps pour poursuivre sa formation.

## **Groupes de travail – indispensables**

**Les groupes de travail constituent les centres de compétences techniques d'Actares. Leurs membres sont des bénévoles. Ci-dessous sont résumés succinctement les points forts des travaux des groupes de travail en 2020.**

### **Groupe de travail «pharma»**

La direction de Novartis a été confrontée à des questions cruciales: sur les conséquences de retraits de brevets, sur d'éventuelles licences obligatoires pour des médicaments trop coûteux et sur l'accès à certains médicaments dans les pays émergents et en développement. Le thème des goulots d'étranglement dans l'approvisionnement et de la disponibilité de médicaments essentiels dans les chaînes d'approvisionnement mondiales a également été abordé – sans oublier les expérimentations animales. Les réponses que nous avons obtenues étaient, comme toujours, complètes et détaillées – et sur la question de la formation des prix toujours aussi peu contraignantes.

Le groupe de travail a critiqué le fait que l'accès au traitement avec le Zolgensma était déterminé par tirage au sort. Des reproches ont aussi porté sur les acquisitions à prix excessifs de petites entreprises qui ne développent qu'un seul médicament. Actares a demandé à Novartis de plutôt investir dans ses propres recherches. L'inquiétude d'Actares, selon laquelle Novartis s'approvisionne à 80 % en Chine pour ses médicaments et ses produits de base a reçu une réponse notable: cette situation est également préoccupante pour le groupe.

Roche a également dû faire face à des questions critiques, sur l'accès à l'Herceptin en Afrique du Sud, sur les prix et leur fixation, sur les rapports insuffisants au sujet du climat du point de vue d'Actares et, enfin, sur l'expérimentation animale. Certaines des questions ont été formulées par le groupe de travail en collaboration avec Public Eye. Cette année, les réponses étaient plus en lien avec le thème abordé que par le passé. Le fait que le groupe de travail en ait exprimé le souhait a manifestement eu un effet. Néanmoins, les réponses n'ont pas non plus été très significatives chez Roche.

### **Groupe de travail «assurances»**

Zurich et Swiss Re ont reçu du groupe de travail deux lettres portant sur la question du climat, qui ont aussi fait l'objet de réponses. Les réactions ont été dans l'ensemble significatives et positives. Le groupe de travail est convaincu que les deux entreprises reconnaissent et apprécient l'expertise d'Actares, en particulier sur la question du climat.

À partir de mars, les activités ont été ralenties en raison de la pandémie. Des discussions avec des représentants de Zurich et de Swiss Re étaient en effet planifiées. Mais comme la majorité des employés et des dirigeants des compagnies d'assurances ont pratiqué le télétravail à domicile, il était plus difficile de tenir des réunions en tête à tête. Le groupe de travail est à nouveau actif depuis l'automne, et des efforts sont en cours pour organiser des entretiens.

### **Groupe de travail «banques»**

Le climat et la biodiversité ont été les principaux thèmes abordés au Credit Suisse cette année. Dans ces deux domaines, la banque est à la traîne en comparaison européenne, ce qui contraste fortement avec sa prétention de devenir une institution financière verte. Parmi les autres sujets abordés, citons la diversité des genres, la culture d'entreprise, le scandale à propos d'un crédit au Mozambique et la cybersécurité. Le dialogue avec l'UBS a également porté principalement sur le climat et la biodiversité. Il est vrai que si l'UBS a fait des progrès significatifs l'an dernier, elle est toujours l'une des banques en Europe qui finance massivement le secteur des combustibles fossiles. Les thèmes de la diversité des genres, de la gouvernance et de la cybersécurité ont également été abordés. Au moins, UBS a permis que les questions d'Actares soient diffusées en direct lors de l'AG et y a répondu – bien que de manière peu significative.

### **Groupe de travail «Nestlé»**

Le groupe de travail «Nestlé» a également été déçu par les réponses insatisfaisantes fournies aux lettres envoyées aux responsables de l'entreprise au début de l'année. En compagnie de Solidar Suisse et d'Ethos, des discussions ont eu lieu en vue de l'assemblée générale annuelle du groupe. Le sujet le plus important était le respect du droit du travail dans les plantations de palmiers à huile en Malaisie. Une bonne présence médiatique dans les quotidiens «Le Temps» et la «Tribune de Genève», où le groupe de travail a été cité comme un interlocuteur compétent, a fourni une motivation supplémentaire pour ses membres de ne pas abandonner la partie.

### **Groupe «LafargeHolcim»**

Le groupe de travail a abordé toute une série de sujets: salaires élevés des cadres, travail des enfants en Ouganda, expropriation de terres en Indonésie, accidents du travail, conflits du travail et relations avec les syndicats internationaux, émissions dans l'environnement, consommation d'eau ou financement du terrorisme en Syrie. Les projets d'assainissement écologique de LafargeHolcim, en particulier le Haller Park à Mombasa, ont également fait l'objet d'une discussion. Le président Beat Hess a été confronté aux critiques du groupe de travail à l'occasion d'une entrevue personnelle. Au cours de l'année à venir, le groupe de travail entend se concentrer sur l'environnement, le climat, la recherche et l'économie circulaire.

### **Groupe «votes»**

Le groupe «votes» a examiné les 539 positions de vote élaborées par le secrétariat, pour les vingt entreprises du SMI, les a développées dans une douzaine de cas et a donné le feu vert à leur publication. Le groupe, se basant sur nos critères de vote, a recommandé dans 50 % des cas l'acceptation des propositions des conseils d'administration. Un seul rapport de rémunérations – celui de Swisscom – a répondu à nos attentes. Dans la plupart des cas, Actares n'a pas été en mesure d'approuver les rémunérations proposées pour les conseils d'administration et les directions. La politique des dividendes des entreprises a été soigneusement examinée à la lumière de la crise de la COVID-19. Dix d'un total de trente demandes de paiement de dividendes ou de programmes de rachat d'actions ont dû être rejetées en raison de la situation économique.

En revanche, le fait de bénéficier de prestations de l'assurance chômage pour cause de chômage partiel ne justifie pas automatiquement une opposition au versement d'un dividende: l'assurance chômage a toujours été financée à 90 % par les employeurs et les employés jusqu'en 2020. Une opposition au versement d'un dividende pour cette raison dans la saison des AG 2020 n'a pas semblé justifiée.

Toutefois, étant donné que l'indemnisation du chômage partiel est une prestation purement financée par l'Etat depuis la mi-2020, la position d'Actares doit être revue pour la prochaine saison des AG.

### **Groupe de réflexion**

D'une part, le groupe de réflexion se penche sur des questions de fond qui découlent des activités d'Actares. D'autre part, il donne son appui au comité et au secrétariat pour le développement et l'adaptation en continu des critères de vote. La pandémie de l'année 2020 a soulevé de nouvelles questions urgentes: est-il justifié de recevoir une indemnité pour le chômage partiel et en même temps de verser des dividendes? Les entreprises peuvent-elles procéder à des rachats d'actions en pleine crise économique?